



L'évolution démographique et les retombées de la crise posent des limites à la croissance, selon le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen S. Poloz

Halifax (Nouvelle-Écosse) - L'action conjuguée des forces démographiques et des retombées de la crise financière mondiale, qu'il a comparées à une gueule de bois d'un lendemain de veille, limite la croissance économique, a déclaré aujourd'hui à Halifax le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen S. Poloz.

« Une période de croissance modeste succédant à une crise financière peut encore être considérée comme *cyclique*, en ce sens qu'elle finira par se révéler temporaire, a soutenu le gouverneur Poloz devant les membres de la Chambre de commerce de Halifax. Il reste que l'économie mondiale ne souffre peut-être pas seulement d'une gueule de bois due à un lendemain de crise financière. D'autres forces à plus long terme sont aussi à l'œuvre. »

Dans son discours, le gouverneur Poloz a indiqué que ces facteurs sont distincts, mais que leur action est combinée. D'une part, la morosité de la demande mondiale limite la progression des exportations et des investissements des entreprises dans les bâtiments, le matériel et les logiciels au Canada.

D'autre part, étant donné le profil démographique du Canada, non seulement la contribution de la main-d'œuvre à la croissance potentielle de l'économie devrait décroître à mesure que les baby-boomers prennent leur retraite, mais aussi plus de gens épargnent davantage en prévision de leur retraite. Dans quoi les baby-boomers, la plus grande cohorte démographique au Canada, placent cette épargne pourrait avoir des implications pour la croissance potentielle et mérite un examen attentif.

« Lorsqu'un large pan de la population prend des décisions similaires, les conséquences de celles-ci sur l'ensemble de l'économie peuvent être notables, a expliqué le gouverneur. L'épargne utilisée pour financer les infrastructures et les investissements des entreprises est dite "productive", et peut contribuer à améliorer la productivité, tandis qu'on considère que l'épargne affectée au logement est moins susceptible de renforcer la capacité de production de l'économie. »

L'économie du globe est en voie de rétablissement et le Canada en profitera par le raffermissement de ses exportations, qui sera suivi d'une hausse des investissements et de la création de nouvelles entreprises, a précisé M. Poloz. Lors d'une réunion récente tenue à Sydney, en Australie, les pays du G20 ont souligné l'importance des réformes structurelles pour la croissance à venir et se sont fixé comme objectif d'accroître collectivement le PIB mondial de 2 % au cours des cinq prochaines années, soit de quelque 0,4 % par an, en moyenne. Cet objectif du G20 est raisonnable, a-t-il affirmé, et le Canada le fait sien.

« Une hausse de notre taux de croissance tendanciel de seulement 0,1 ou 0,2 point de pourcentage par an, grâce à des réformes structurelles de ce type, ferait grimper le revenu de 25 000 à 50 000 dollars sur 30 ans - durée typique d'une carrière. Cela en vaut certainement la peine », a conclu le gouverneur.